

SOS URGENCES MAMANS

PAYS D'ANCENIS

S.O.S. Urgences Mamans



QU'EST-CE QUE C'EST ?

SOS URGENCES MAMANS, est une Association Loi 1901 créée par des femmes pour venir en aide à des parents ayant un problème ponctuel de garde.

SON BUT

SOS URGENCES MAMANS dépanne immédiatement des parents qui sont confrontés à un problème inattendu de garde pour leur(s) enfant(s).

- ☞ Défaillance de la garde habituelle.
- ☞ Maladie de l'enfant alors que les parents doivent se rendre à leur travail.
- ☞ Rendez-vous imprévu pour une mère au foyer.
- ☞ Etc...

SON FONCTIONNEMENT

Il suffit d'appeler le **02 51 14 18 61** de **7h30 à 18h**.



Le répondeur indique le numéro de la téléphoniste de permanence qui contacte aussitôt la mère d'accueil ; celle-ci se charge de la garde soit au domicile de la famille soit chez elle.

- ☞ Tous les membres de l'association sont bénévoles.

QUAND ?

Tous les jours en période scolaire.



A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

A tous les parents des communes du Pays d'Ancenis quels que soient leur situation et leur milieu social.

cantons : Ancenis - Ligné - Riaillé - st Mars la Jaille - Varades

GARANTIES



Les familles d'accueil sont soigneusement sélectionnées, et fournissent un certificat médical d'aptitude.

Une assurance souscrite par le Secrétariat National, couvre les risques appropriés, au bénéfice des enfants et des bénévoles.

MAIS, AUSSI !

- ☞ Pas d'adhésion...
- ☞ Seule une participation financière des familles est souhaitée, pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.



VOUS MADAME

Mère de famille
Grand-mère

SOS URGENCES MAMANS A BESOIN DE VOUS

Réservez un jour par mois pour assurer une permanence téléphonique ou pour garder bénévolement un enfant chez vous ou chez lui, à votre convenance.

Rejoignez notre équipe,
appelez le

Tél. 02 51 14 18 61



SOS URGENCES MAMANS SECTION PAYS D'ANCENIS

02 51 14 18 61

Dépannage ponctuel
de garde d'enfants

SOS URGENCES MAMANS



PAYS D'ANCENIS

Tél. 02 51 14 18 61

Dépannage
ponctuel
de garde
d'enfants